



Nogent_{sur}marne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Hôtel de Ville
Place Roland Nungesser
94130 Nogent-sur-Marne
Tél. : 01 43 24 62 52
Fax : 01 48 71 27 67
ville-nogentsurmarne.fr
jacques.jp.martin@ville-nogentsurmarne.fr

Le Maire

Monsieur Michel CADOT
PRÉFET DE RÉGION
5 Rue Leblanc
75015 PARIS

Nogent-sur-Marne, le 31 Janvier 2018
N.Réf.: CAB/JJPM/CS/2018/74
Objet : Crue de la Marne

Monsieur le Préfet,

Les crues de la Marne, de la Seine et de leurs affluents se multiplient depuis plusieurs années et sont de plus en plus importantes. **Il n'est plus possible de se contenter de constater les dégâts à chaque nouvel épisode !**

Les événements climatiques se succèdent au plan hydrologique et la litanie des listes des victimes, des dégâts, des heures de travail perdues, se répète à des fréquences de plus en plus rapprochées. Je n'ose imaginer un tel événement climatique avant ou pendant les Jeux Olympiques

Une grande partie des communes du territoire ParisEstMarneBois que j'ai l'honneur de présider, sont riveraines de la Marne dans sa fin de parcours jusqu'à sa confluence avec la Seine à Maisons-Alfort-Alfortville.

Mes collègues maires et moi-même réclamons des solutions rapides, qui ne soient pas que des secours aux victimes, mais des mesures pour prévoir et endiguer beaucoup plus efficacement les crues d'hiver et de printemps de la Seine et de ses affluents.

Je tiens à saluer le travail exemplaire des équipes de l'établissement public territorial de bassin EPTB Seine Grands Lacs, institution interdépartementale des barrages-réservoirs du bassin de la Seine, qui travaillent en faveur de la réduction de la vulnérabilité de nos territoires aux inondations. Les lacs artificiels qu'ils gèrent représentent une surface de plus de 100km² en bourgogne et Champagne-Ardenne.

Depuis 1990, les études ont prouvé qu'il manquait un site à effet immédiat pour stocker la pointe des crues. L'APTБ Grands Lacs travaille depuis à la réalisation d'un projet dans le secteur de la Bassée (Seine-et-Marne), destiné à compléter le dispositif de protection qui arrive aujourd'hui à ses limites du fait de l'augmentation de la fréquence des crues.

Ce projet permettrait de retenir l'onde de crue pendant trois à quatre jours, d'où un meilleur contrôle de l'incidence des crues de la Seine et de l'Yonne en limitant leur concomitance pendant les onze premiers jours difficiles (délai de propagation). Dans une telle configuration, la Seine pourrait absorber plus facilement la crue de la Marne.

Ce projet de la Bassée a fait l'objet d'une enquête publique en 2012. Le site s'étend sur 16 000 hectares en amont de Montereau Fault-Yonne. Il pourrait stocker 55 millions de m³ d'eau pompés dans la Seine. Les gravières qui composent ce site seraient majoritairement valorisées et remises en état au plan écologique. Le "casier pilote" de 10 millions de m³ coûterait environ 110 millions d'euros, un investissement qui se justifie largement, une "goutte d'eau" au vu du coût des dégâts générés par les crues successives.

Pourquoi l'État tarde-t-il à réunir un tour de table financier ? Mobilisons nous afin de donner les moyens à l'EPTB pour que ce projet aboutisse rapidement et que l'on améliore le contrôle des bassins versants concernés. Seuls deux ingénieurs de l'EPTB travaillent sur ce dossier, les études pourraient être terminées à l'horizon 2021.

Les élus du territoire ParisEstMarneBois réclament une relance de ce projet qui pourrait être intégré à la loi Jeux Olympiques 2024 (au titre des aménagements destinés à encadrer le débit de la Seine).

Enfin, pour la Marne dans sa traversée du Val-de-Marne, nous demandons à Voies Navigables de France et au Conseil départemental du Val-de-Marne de mettre fin rapidement à l'attente insupportable de la mise en service, toujours reportée, de la vanne secteur de décharge de Joinville, qui nous serait bien utile actuellement.

J'envisage, pour information, avec le président de l'EPTB Seine Grands Lacs, une convention de conseil pour un examen des mesures à prendre pour limiter les dégâts des crues sur la Marne au sein du Territoire T10.

Alors que la GEMAPI multiplie les colloques sur ce thème, nous attendons que l'État prenne enfin une initiative en donnant les moyens au Président et aux équipes de l'EPTB Seine Grands Lacs de lancer leur projet de la Bassée qui est au point mort depuis six ans.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande et je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma considération distinguée.


Jacques J.P. MARTIN
Maire de Nogent-sur-Marne
Président du Territoire ParisEstMarneBois



Copies : Monsieur le Préfet du Val de Marne
Monsieur le Sous-Préfet de Nogent
Monsieur le Président du Conseil départemental du Val de Marne
Madame la Présidente du Conseil Régional d'Ile de France
Monsieur le Président de la Métropole du Grand Paris
Monsieur le Maire de Saint-Maur, Président de Marne Vive